

Démarche d'identification des compétences numériques spécifiques aux disciplines enseignées en Faculté des lettres

-- Rapport 2022 #Compétences numériques --

Le groupe de travail « Compétences numériques » a été constitué en 2020 dans le contexte de la démarche entreprise par la Direction précédente visant à améliorer le niveau général des compétences numériques à l'Unil, en réponse à des demandes des autorités cantonales et fédérales. Sa mission consistait à élaborer une approche permettant de tenir compte des besoins spécifiques des disciplines enseignées dans la Faculté, en application des recommandations du groupe de conseil de la Direction créé pour l'occasion et en complément des initiatives des services centraux concernés par cette thématique.

En résumé, la Direction demandait aux Facultés que des « Learning Outcomes numériques » (LON) soient intégrés dans tous les plans d'études lors de leur prochaine révision, les facultés elles-mêmes pouvant identifier les LON pertinents.

L'approche élaborée et testée par le groupe de travail a été validée par le Décanat en été 2021. Il convenait cependant de reporter sa mise en œuvre jusqu'à ce que les objectifs détaillés du projet « P8 Digital Skills - Future University » du CSE soient connus, de manière à éviter d'éventuelles redondances.

Au printemps 2022, le GT Compétences numériques de la Faculté a été intégré au Centre NUCLEUS en tant qu'un des membres du même nom. Il s'est une première fois réuni pour prendre connaissance des caractéristiques du projet du CSE et analyser ce qu'en seraient les livrables. Il s'est ensuite réuni une seconde fois pour identifier l'impact de cette démarche de grande envergure sur les objectifs et l'approche de ce qui était prévu en Faculté.

Les objectifs de « P8 Digital Skills - Future University » étant clairement orientés vers les « compétences numériques pour enseigner et pour apprendre », le groupe a conclu que notre propre démarche, qui traite des « compétences numériques en relation avec les disciplines enseignées », peut entrer dans sa phase active.

Contact a donc été pris avec le Décanat pour demander l'autorisation de participer à la prochaine séance des responsables d'unités, de manière à pouvoir leur présenter la démarche et les prochaines étapes. Cette rencontre a eu lieu le 19 octobre, et les présidents de section ont jusqu'au 20 novembre pour nous communiquer le nom d'une personne de contact.

OBJECTIF : Identifier, avec l'aide du corps enseignant, les compétences numériques/informatiques que les étudiant·e·s doivent ou devraient maîtriser à chaque étape de leur cursus. Une compétence peut ainsi être jugée nécessaire ou pertinente même s'il n'existe pas d'offre de cours formelle pour l'acquérir.

PRIORITE : Les compétences numériques/informatiques pertinentes et nécessaires dans le contexte des disciplines enseignées dans chaque section. Comme point de départ, il est proposé aux enseignant·e·s de réfléchir aux compétences qui *sont déjà* ou *pourraient être*

mobilisées et développées au travers des travaux académiques et activités demandées en cours et/ou examens.

Ces compétences peuvent être de deux types :

- *transversales*, que chaque diplômé de la Faculté devrait posséder ou développer durant ses études ;
- *spécifiques aux disciplines d'étude*, et aux besoins minimaux de la recherche dans ces mêmes domaines pour celles et ceux qui envisagent de poursuivre leur cursus au-delà du Master.

PROCHAINE ETAPE : Pour établir des listes cohérentes mettant réellement l'accent sur les besoins des disciplines enseignées, le groupe de travail propose que chaque section choisisse une personne dont la mission sera d'identifier les compétences, avec l'aide de ses collègues et après une rencontre de formation avec le groupe de travail.

Les sections peuvent s'organiser comme elle l'entendent pour cette étape du travail, qui devrait -dans la mesure du possible- être terminée d'ici fin mars 2023.

Afin de soutenir et faciliter le travail, les membres du groupe de travail se tiennent à disposition pour :

- exposer l'entier de la démarche dans les sections, si souhaité ;
- fournir des exemples de compétences identifiées lors de la phase de test de la démarche ;
- compiler les listes produites dans les sections pour identifier les compétences communes à plusieurs disciplines, le cas échéant et proposer un socle commun à tous les cursus, ;
- reformuler les compétences identifiées pour assurer une cohérence de terminologie entre les sections.

ETAPES SUIVANTES : Dans un deuxième temps, il sera également nécessaire d'analyser l'écart existant entre les pratiques actuelles et les besoins de compétences formulés, le cas échéant, de manière à pouvoir solliciter les ressources nécessaires à le combler.

Les manières d'acquérir des compétences numériques/informatiques sont multiples et n'entraînent pas nécessairement de lourds dispositifs, ni même des changements dans les plans d'étude, mais il est important de ne pas faire reposer le développement de ces compétences sur une « simple » augmentation de la charge de travail des enseignant·e·s et des étudiant·e·s.

Il sera également important de mettre en place une reconnaissance de ces compétences, par exemple par le supplément au diplôme ou un moyen équivalent, de manière à ce que les étudiant·e·s puissent les valoriser dans la suite de leur parcours académique ou professionnel.

